

JEU CONCOURS

VILLE DE GEX - 09.2025

Le concours des curiosités
GEX INSOLITE



PARTICIPEZ AU JEU CONCOURS DE LA RENTRÉE
organisé par le Conseil Municipal Jeunes de Gex

Jeu concours **COMMENT ÇA MARCHÉ ?**

Envie de (re)découvrir Gex autrement ?

Le concours **“Gex insolite”**, imaginé il y a plusieurs années par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), vous emmène à la découverte des lieux surprenants et parfois méconnus de la ville, à travers **un jeu drôle, ludique et 100 % gexois !**

Pour cette nouvelle édition, le CMJ 2024-2026 vous propose 33 photos de bâtiments, décorations et autres éléments insolites que les jeunes élus sont allés capturer cet été sur le territoire de la commune.

Votre objectif avec ces éléments :
En reconnaître le maximum !





1

J'analyse les photographies

Une façade remarquable, une décoration atypique... votre objectif est de localiser diverses curiosités présentes à Gex. Et si vous ne les connaissez pas encore, charge à vous d'enfiler vos baskets et de partir à leur recherche !



2

Je trouve leur secteur

Pour chaque photo, je sélectionne parmi les réponses proposées celle qui me paraît être exacte concernant l'endroit où se situe l'élément insolite.



3

Je transmets mes résultats

Je rapporte mes résultats dans la section "Mes réponses" située à la fin de ce document. Je suis les consignes qui y sont indiquées pour que ma participation soit bien prise en compte.

**ALORS, PRÊT(E) ?
C'EST PARTI !**

START



À la découverte, *DES CURIOSITÉS...*

La porte violette



Curiosité n°1 - La porte violette se situe :

- A. ☐ Secteur du Pré de l'Étang
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Secteur de la Chenaillette
- D. ☐ Col de la Faucille

La stèle d' A. Reverchon



Curiosité n°2 - La stèle d'Alexandre Reverchon se situe :

- A. ☐ Secteur Perdtemps
- B. ☐ Quartier des Vertes Campagnes
- C. ☐ Secteur Parozet
- D. ☐ Au camping municipal

Une fontaine emblématique...



**Curiosité n°3 -
Cette fontaine
se situe :**

- A. ☐ Quartier des Vertes Campagnes C. ☐ Hameau de Pitegny
B. ☐ Secteur de la Faucille D. ☐ Secteur Perdtamps

La tête de lion



**Curiosité n°4 -
Ce lion se situe :**

- A. ☐ Secteur centre ancien
B. ☐ Quartier Tougin
C. ☐ Quartier Perdtamps
D. ☐ Quartier de l'Agglo

Le haut de porte



**Curiosité n°5-
Cette porte se situe :**

- A. ☐ Sur l'hôtel de ville
B. ☐ Dans le centre ancien
C. ☐ Sur le bâtiment de la MJC
D. ☐ Secteur Gex-la-Ville

Le cadran solaire



Curiosité n°6 -
Ce cadran

solaire se situe :

A. ☐ Sur la façade de l'hôtel de ville

B. ☐ Sur la façade de la MJC

C. ☐ Zone de l'Aiglette

D. ☐ Secteur Chenaillette

La borne en pierre



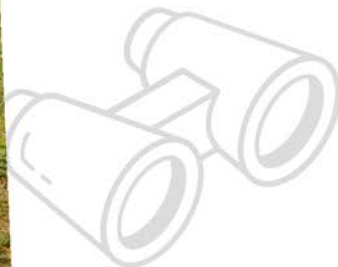
Curiosité n°7 -
La borne se situe :

A. ☐ Secteur du Pré de l'Étang

B. ☐ Quartier Tougin

C. ☐ Secteur de la Chenaillette

D. ☐ Secteur de la MJC



La girouette



Curiosité n°8 - La girouette se situe :

- A. ☐ Secteur Perdtamps
- B. ☐ Quartier des Vertes Campagnes
- C. ☐ Secteur Parozet
- D. ☐ Quartier Tougin



Curiosité n°9 - La chouette se situe :

- A. ☐ Quartier Perdtamps
- B. ☐ Quartier des Vertes Campagnes
- C. ☐ Secteur Parozet
- D. ☐ Secteur de l'Agglo

La chouette discrète



Une porte remarquable

**Curiosité n°10 -
Cette porte se situe :**

- A. ☐ Hameau de Pitegny
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Secteur centre ancien
- D. ☐ Secteur Gex-la-ville



Le mur daté



**Curiosité n°11 -
Ce mur se situe :**

- A. ☐ Secteur centre ancien
- B. ☐ Zone de l'Aiglette
- C. ☐ Hameau de Pitegny
- D. ☐ Proche du CHPG de Tougin

Des bébés dans des choux

Curiosité n°12 - Ces choux se situent :

- A. ☐ Secteur du Pré de l'Étang
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Secteur de la Chenaillette
- D. ☐ Secteur du Creux du Loup



La cabane dans l'arbre

Curiosité n°13 - Cette cabane se situe :

- A. ☐ Au Parc des Cèdres
- B. ☐ Sur la promenade du Journans
- C. ☐ Au camping Les Genêts
- D. ☐ Au square Arnaud Beltrame

L'escalier

Curiosité n°14 - Cet escalier se situe :

- A. ☐ Col de la Faucille
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Hameau de Pitegny
- D. ☐ Secteur centre ancien



La porte en bois

Curiosité n°15 - Cette porte se situe :

- A. ☐ Quartier Vertes Campagnes
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Hameau de Pitegny
- D. ☐ Secteur de la Chenaillette



Un bonhomme façade

Curiosité n°16 - Cette façade se situe :

- A. ☐ Secteur du Creux de l'Envers
- B. ☐ Route de la Faucille
- C. ☐ Secteur centre ancien
- D. ☐ Quartier Vertes Campagnes



Les formes en béton



Curiosité n°17 - Ces formes se situent :

- A. ☐ Secteur Creux du loup
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Fontaine de Pitegny
- D. ☐ Secteur de la Chenaillette



Enseigne ancienne



Curiosité n°18 -
Cette enseigne se situe :

- A. ☐ Col de la Faucille
- B. ☐ Centre commercial des Vertes Campagnes
- C. ☐ Zone de l'Aiglette
- D. ☐ Secteur centre ancien

Porte emblématique



Curiosité n°19 -
Cette porte se situe :

- A. ☐ Col de la Faucille
- B. ☐ Secteur Gex-la-Ville
- C. ☐ Secteur centre ancien
- D. ☐ Secteur de Tougin

La statuette



Curiosité n°20 -
Cette idole se situe :

- A. ☐ Secteur du Creux de l'Envers
- B. ☐ Secteur de la Chenaillette
- C. ☐ Hameau de Pitegny
- D. ☐ Quartier Tougin



Le heurtor de porte

**Curiosité n°21 -
Ce heurtor se situe :**

- A. ☐ Secteur centre ancien
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Quartier Vertes Campagnes
- D. ☐ Hameau de Pitegny



La porte décalée

**Curiosité n°22 -
Cette porte se situe :**

- A. ☐ Hameau de Pitegny
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Secteur de la Chenaillette
- D. ☐ Secteur de la Faucille



La boîte-aux-lettres rouge



**Curiosité n°23 -
Cette boîte se situe :**

- A. ☐ Place Perdtemps
- B. ☐ Place du Pont
- C. ☐ Place Gambetta
- D. ☐ Place de l'Appétit

Fenêtres remarquables



**Curiosité n°24 -
Ses fenêtres se situent :**

- A. ☐ Secteur du Pré de l'Étang
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Secteur Gex-la-Ville
- D. ☐ Secteur de la mairie

Les vitraux à emblème



**Curiosité n°25 -
Ces vitraux se situent :**

- A. ☐ Sur l'Église Saint Pierre
- B. ☐ Sur l'hôtel de ville
- C. ☐ A la Sous-préfecture
- D. ☐ Sur la bibliothèque municipale



Le toit décoré

**Curiosité n°26 -
Ce toit se situe :**

- A. ☐ Secteur centre ancien
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Secteur Rogeland
- D. ☐ Col de la Faucille



La plaque République Française

**Curiosité n°27 -
Cette plaque se situe :**

- A. ☐ Secteur mairie
- B. ☐ Secteur Agglo
- C. ☐ Secteur Tougin
- D. ☐ Secteur Gex-la-Ville



Le banc en bois



**Curiosité n°28 -
Ce banc se situe :**

- A. ☐ Quartier Tougin
- B. ☐ Hameau de Pitegny
- C. ☐ Secteur centre ancien
- D. ☐ Secteur Gex-la-Ville

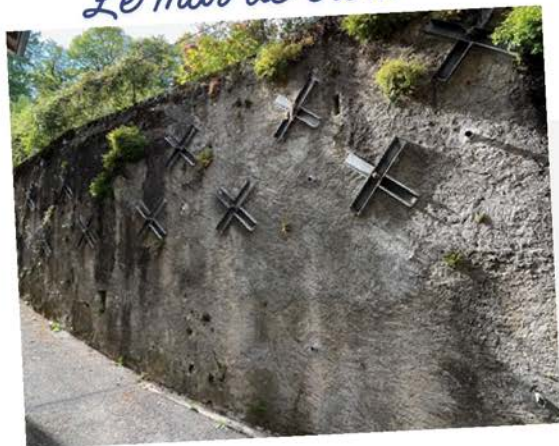
La boîte verte



**Curiosité n°29 -
Cette boîte se situe :**

- A. ☐ Hameau de Pitegny
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Secteur Chauvilly
- D. ☐ Hauts de Perdtemps

Le mur de croix



**Curiosité n°30 -
Ce mur se situe :**

- A. ☐ Col de la Faucille
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Secteur de la Chenaillette
- D. ☐ Secteur du Creux du Loup

L'enseigne forgée



Curiosité n°31 - Cette enseigne se situe :

- A. ☐ Secteur centre ancien
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Secteur Vertes Campagnes
- D. ☐ Quartier Perdtemps

Curiosité n°33 - Ce toit se situe :

- A. ☐ Secteur Rogeland
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Secteur de la Chenaillette
- D. ☐ Secteur Gex-la-Ville

La cage à oiseaux



Curiosité n°32 - Cette cage se situe :

- A. ☐ Secteur du centre ancien
- B. ☐ Quartier Tougin
- C. ☐ Hameau de Pitegny
- D. ☐ Col de la Faucille

Le toit pointu



Jeu concours **LE RÈGLEMENT**

Concours "Gex Insolite" - par la Ville de Gex

Participation :

La participation au concours est ouverte à **tous les habitant(e)s de Gex** et ce, **jusqu'au lundi 3 novembre 2025 à 17h00**.

Pour participer, il suffit de remplir le **coupon de participation** présent à la fin de ce livret et de le retourner **en le déposant à l'accueil de l'Hôtel de Ville**, au 77 rue de l'Horloge (01170 GEX) pendant les horaires d'ouverture au public.

Lors de la remise en main propre, le formulaire sera daté et signé par l'agent d'accueil afin de garantir l'ordre d'arrivée en cas d'égalité de points.

Désignation des vainqueurs :

Les 5 gagnants du concours seront déterminés sur la base : du nombre de bonnes réponses au questionnaire (QCM) et de l'ordre d'arrivée du formulaire en mairie. Ainsi ils devront obtenir le score maximal, tout en étant parmi les plus rapides à retourner leur formulaire.

Les réponses correctes au questionnaire seront publiées dans le prochain numéro du bulletin municipal L'Écho de Gex, prévu pour fin novembre 2025, ainsi que sur le site internet officiel de la commune : www.gex.fr.

Les vainqueurs seront contactés directement à l'aide des coordonnées (adresse, téléphone ou e-mail) renseignées sur leur formulaire de participation, afin de leur remettre leurs lots.

Nature des lots :

Les lots remis sont symboliques et de valeur modeste, dans un esprit convivial et ludique. Ils ne sont ni échangeables ni remboursables, et ne peuvent faire l'objet d'aucune compensation financière.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter l'adresse communication@ville-gex.fr.

Ce jeu est organisé à titre gratuit et sans obligation d'achat. Il vise à valoriser le patrimoine local de manière ludique et respectueuse. Les participants sont chargés de retrouver les lieux photographiés sans entrer dans des propriétés privées ni porter atteinte à la tranquillité des habitants.

Les photographies présentées dans le cadre de ce concours ont été prises depuis l'espace public et ne portent pas atteinte à la vie privée ni à l'intimité des personnes. Leur reproduction dans ce cadre non commercial respecte le droit à l'image des biens, conformément à la législation en vigueur (articles 9 du Code civil et jurisprudence associée).

Données personnelles : Aucune donnée personnelle n'est collectée dans le cadre de ce concours, en dehors de celles nécessaires à la remise des lots. Ces données ne seront ni conservées ni transmises à des tiers.

C'est le moment ! Je renseigne MES RÉPONSES

Comment ça marche ?

Chaque curiosité de ce livret dispose de son propre numéro. Je rapporte ici la lettre qui me paraît correspondre à la bonne réponse se rapportant à chaque numéro.

Exemple : pour la curiosité n°1 (la porte violette), si je considère que la réponse est "Quartier Tougin", je coche ici la lettre B sous N°1.

Lorsque j'ai terminé de renseigner mes résultats et mes coordonnées, je découpe le présent bulletin de participation et l'apporte à l'accueil de la mairie. Je peux garder le reste du livret.



N°1 :	N°2 :	N°3 :	N°4 :	N°5 :	N°6 :	N°7 :	N°8 :
A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐
B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐
C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐
D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐
N°9 :	N°10 :	N°11 :	N°12 :	N°13 :	N°14 :	N°15 :	N°16 :
A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐
B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐
C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐
D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐
N°17 :	N°18 :	N°19 :	N°20 :	N°21 :	N°22 :	N°23 :	N°24 :
A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐
B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐
C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐
D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐
N°25 :	N°26 :	N°27 :	N°28 :	N°29 :	N°30 :	N°31 :	N°32 :
A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐	A. ☐
B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐	B. ☐
C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐	C. ☐
D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐	D. ☐
N°33 :							
A. ☐							
B. ☐							
C. ☐							
D. ☐							

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

Récupéré en mairie le : / / 2025 à h

Merci d'avoir participé !

